

« D »

Le 23 février 2011

Madame Lisette Lapointe  
Députée de Crémazie  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 2.99  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Fermeture de la popote roulante *La petite marmite du chef***

---

Madame la Députée,

Je vous écris afin de préciser certains éléments qui figurent dans la lettre que vous avez adressée à la Ministre responsable des Aînés, M<sup>me</sup> Marguerite Blais, le 10 février dernier, dont j'ai reçue copie conforme. Je tiens d'abord à préciser que le CSSS Jeanne-Mance, dont je suis la directrice générale, ne finance pas l'organisme communautaire *Projet Changement*, mais bien le service de livraison de repas préparés par l'Hôpital Saint-Luc et effectués par les bénévoles de *La petite marmite du chef*. Notre établissement, comme vous le savez déjà, ne sera malheureusement plus en mesure de subventionner ce service de livraison de repas à compter du 31 mars prochain.

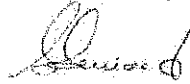
Je tiens aujourd'hui à vous assurer que toutes les mesures ont été mises en place pour que chacune des personnes desservies par *La petite marmite du chef* continuent de recevoir leurs repas à la maison. L'Association des Popotes roulantes du Montréal Métropolitain nous a confirmé que les 17 clients vivant sur le territoire du CLSC Saint-Louis-du-Parc pourront bénéficier d'une desserte identique à celle dont ils disposent actuellement, et ce à compter du 28 mars prochain. Une entente similaire avait déjà été conclue précédemment pour les 16 clients vivant sur le territoire du CLSC Plateau-Mont-Royal. Comme vous pouvez le constater, il n'y aura aucune interruption de service de livraison de repas pour les usagers.

La sécurité alimentaire des personnes âgées représente une priorité du Plan d'action local de santé public 2010-2015 du CSSS Jeanne-Mance. En collaboration avec les organismes communautaires du milieu, nos équipes développent des services complémentaires qui permettent le maintien des personnes âgées en perte d'autonomie à leur domicile. Comme vous le constatez, notre établissement assume pleinement sa responsabilité en s'assurant que toutes les personnes qui ont des incapacités pour préparer des repas aient accès à un service de popote roulante ou aux services de soutien à domicile.

Comme vous, nous pensons que les services de livraison de repas sont essentiels pour maintenir à domicile des aînés en perte d'autonomie, tout en assurant une présence quotidienne dans leur vie. Nous espérons que ces quelques précisions sauront vous rassurer.

Nous vous remercions d'avoir à cœur le bien-être des aînés du territoire du CSSS Jeanne-Mance et vous prions d'agréer, Madame la Député, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice générale,



Sylvie Simard

c.c. M. Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux  
M<sup>me</sup> Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés  
M<sup>me</sup> Dominique Vien, Ministre déléguée aux Services sociaux  
M<sup>me</sup> Monique Moquin-Normand, pour Solidarité Petite Marmite



Gouvernement du Québec  
La ministre responsable des Aînés

"DI" 11

Québec, le 17 février 2011

Madame Lisette Lapointe  
Députée de Crémazie  
1421, rue Fleury Est.  
Montréal (Québec) H2C 1R9

Chère collègue,

J'ai pris connaissance avec attention de votre lettre du 10 février dernier, par laquelle vous manifestiez vos préoccupations relatives à la fin de l'entente, prévue le 31 mars 2011, entre le CSSS Jeanne-Mance et le centre communautaire Projet Changement, qui assure présentement le financement de la popote roulante *La petite marmite du chef*.

À titre de ministre responsable des Aînés, j'œuvre quotidiennement à l'amélioration des conditions de vie des aînés. Cette mission est au cœur des priorités du gouvernement du Québec, qui met en œuvre une multitude d'actions afin de répondre à la volonté des aînés qui désirent demeurer dans leur milieu naturel le plus longtemps possible. Nous croyons que les services de popote roulante sont essentiels à l'atteinte de cet objectif.

J'ai communiqué avec mes collègues, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, et la ministre déléguée aux services sociaux, M<sup>me</sup> Dominique Vien, et je peux vous assurer que toutes les personnes aînées qui bénéficient actuellement du soutien offert par l'équipe de *La petite marmite du chef* continueront de recevoir une aide à domicile équivalente après le 31 mars prochain.

Un courant d'inspiration  
50 ANS  
Révolution tranquille

...2

Québec  
Édifice La Laurentienne  
500, Grande Allée Est, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 2J7  
Téléphone : 418 646-7757  
Télécopieur : 418 646-7769  
marguerite.blais@aines.gouv.qc.ca

Montréal  
600, rue Fullum, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4S7  
Téléphone : 514 873-3083  
Télécopieur : 514 873-9395

Madame Lapointe

2

Dans une récente communication, la directrice générale du CSSS Jeanne-Mance affirme que l'Association des popotes roulantes Montréal métropolitain a la disponibilité et la volonté pour assumer adéquatement cette prise en charge. J'ai contacté dans les derniers jours la responsable de cette association, qui m'a confirmé que les aînés pourront avoir accès à un service de livraison de repas d'aussi bonne qualité, qui permet du même coup de lutter contre l'isolement.

Nous assistons à une réorganisation des services de popote roulante, qui aura pour effet de maximiser l'aide disponible sans compromis pour le bien-être de celles et ceux qui s'en prévalent.

Vous remerciant de votre collaboration au mieux-être des aînés du Québec, je vous prie d'agréer, chère collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable des Aînés,



Marguerite Blais

c. c. Madame Dominique Vien, ministre déléguée aux services sociaux;  
Monsieur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux;  
Madame Sylvie Simard, directrice générale du CSSS Jeanne-Mance;



## COMMUNIQUÉ

### **Projet Changement- Centre communautaire pour aînés se dissocie du Comité Solidarité Petite marmite.**

Montréal, le 11 mars 2011 - Le conseil d'administration et la direction de Projet Changement - Centre communautaire pour aînés désirent informer ses partenaires de la position adoptée concernant le dossier de La petite marmite du chef.

Bien que notre organisme déplore grandement les coupes budgétaires qui ont amené à mettre un terme à notre collaboration exemplaire dans le cadre d'une entente de services qui unissaient le CSSS Jeanne-Mance et Projet Changement depuis vingt ans pour la livraison de repas chauds aux personnes en perte d'autonomie du territoire, nous comprenons et nous acceptons les raisons qui ont motivé cette triste décision.

Le comité Solidarité Petite marmite s'est formé dans le but de dénoncer l'arrêt des services à cette portion de la population fragilisée de notre territoire. ~~En outre, à partir de la réponse formelle que nous avons reçu du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux Monsieur Sylvain Gagnon, nous assurant que la même qualité de service serait offerte à ces personnes, Projet Changement accueilli avec confiance cet engagement confirmant que la qualité des services rencontrera les mêmes critères d'excellence que ceux qui prévalaient dans le contexte de notre entente depuis ces vingt dernières années.~~

Conséquemment, Projet Changement se dissocie du comité Solidarité Petite marmite et il n'endosse aucune de ses activités.

Projet Changement célèbre cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation et il entend aller de l'avant, se développer et poursuivre sa mission auprès des aînés en supportant ses partenaires et aussi en comptant sur le support de toute la constellation de son partenariat.

-30-

Source :                   Projet Changement - centre communautaire pour aînés  
 Information :           Jean Ouellet, directeur général  
                               514. 521 5145